

# EXAMEN AU CAS PAR CAS – DOCUMENT D'URBANISME ÉLABORATION ET PROCÉDURES D'ÉVOLUTION

*Ce formulaire a été conçu pour vous aider dans la transmission des informations nécessaires à l'examen au cas par cas de votre projet de document d'urbanisme telles que mentionnées à l'article R104-30 du code de l'urbanisme. Il peut être utilisé pour l'ensemble des procédures concernées par l'examen au cas par cas : élaboration, révision, modification ou déclaration de projet. Les réponses à apporter doivent être adaptées en fonction de la nature de votre projet, à partir des connaissances dont vous disposez.*

*En application de l'article R122-18 II du code de l'environnement, ces informations sont mises en ligne sur notre site internet.*

*Ce formulaire doit être accompagné de tous les documents justificatifs permettant à l'autorité environnementale de comprendre votre projet, de connaître son environnement humain et naturel et d'évaluer les enjeux environnementaux (projet de règlement et de zonage, projet d'OAP,...), à transmettre en annexe.*

*Les liens Internet sont donnés à titre indicatif*

## 1. Intitulé de votre projet et son état d'avancement

1.1 Renseignements généraux	
Quelle procédure souhaitez-vous réaliser ?	Quelle(s) est (sont) la (les) commune(s) concernée(s) par votre projet
Déclaration de Projet	Commune de CLERIEUX (26096)

1.2 En cas d'élaboration ou de révision générale de PLU ou PLUi :	
Le cas échéant, quelle est la date de débat de votre PADD ?	
De même, connaissez-vous la date prévisionnelle de l'arrêt de votre projet ?	

## 2. Coordonnées

2.1 Identification de la personne publique responsable	
Qui est la personne publique responsable ?	Fabrice LARUE – Maire de CLERIEUX
Coordonnées pour les échanges administratifs : adresse, téléphone, courriel ?	Mairie de Clérieux – 110 impasse de l'industrie – 26260 Clerieux Tel : 04,75,71,54,56 Fax : 04,75,71,59,08 Mail:direction@mairie-clerieux,fr
<b>NB : Vous indiquerez également en annexe 1 les coordonnées d'une personne ressource que nous pourrions joindre en cas de questions sur votre dossier. Ces coordonnées ne sont pas diffusées sur notre site internet.</b>	

### 3. Caractéristiques générales de votre projet

3.1 Votre territoire est-il actuellement couvert par un SCoT ?		
Oui	Non	SCOT du Grand Rovaltain approuvé par délibération en date du 25/10/2016

3.2 Votre territoire est-il actuellement couvert par un PLU ou une carte communale ?		
Oui	Non	Le PLU de la commune a été approuvé le 8 aout 2013, il n'a pas fait l'objet d'une évaluation environnementale

3.3 Quelles sont les caractéristiques générales de votre territoire ?																																													
Au dernier recensement général, quel est le nombre d'habitants (données INSEE) ?	2 058 habitants (recensement 2015)																																												
Quelle est la superficie de votre ou de vos communes ?	1 300 ha																																												
Dans le cadre d'une procédure d'évolution, quelle est la superficie du territoire concernée par votre projet ?	0,12 ha (1 200 m <sup>2</sup> )																																												
<p>Si le territoire dispose déjà d'un document d'urbanisme, indiquez la répartition actuelle des zones urbaines, à urbaniser et non urbanisées en distinguant, pour les POS et PLU, les zones agricoles et naturelles.</p> <p><b>Annexe à joindre : document graphique du plan en vigueur ou du projet</b></p>	<p><b>TABLEAU DES SURFACES DU PLU 2013</b> (en hectares)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Zones Urbaines et à urbaniser</th> <th>Totale</th> <th>Disponible</th> <th>Zones agricoles</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="4"><b>HABITAT</b></td> </tr> <tr> <td>UA</td> <td>8,0</td> <td>0,2</td> <td>A</td> </tr> <tr> <td>UC</td> <td>6,2</td> <td>0,2</td> <td>Aa</td> </tr> <tr> <td>UD</td> <td>55,5</td> <td>0,8</td> <td>Ah</td> </tr> <tr> <td><b>Total zones urbaines</b></td> <td><b>69,7</b></td> <td><b>1,2</b></td> <td><b>Total</b></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Zones Urbaines et à urbaniser	Totale	Disponible	Zones agricoles	<b>HABITAT</b>				UA	8,0	0,2	A	UC	6,2	0,2	Aa	UD	55,5	0,8	Ah	<b>Total zones urbaines</b>	<b>69,7</b>	<b>1,2</b>	<b>Total</b>																				
	Zones Urbaines et à urbaniser	Totale	Disponible	Zones agricoles																																									
	<b>HABITAT</b>																																												
	UA	8,0	0,2	A																																									
	UC	6,2	0,2	Aa																																									
	UD	55,5	0,8	Ah																																									
	<b>Total zones urbaines</b>	<b>69,7</b>	<b>1,2</b>	<b>Total</b>																																									

3.4 Quelles sont les grandes orientations d'aménagement de votre document d'urbanisme ?
<b>Annexe à joindre :</b> pour une élaboration ou une révision générale de PLU communal ou intercommunal, joindre votre projet de PADD débattu par le conseil municipal ou l'organe délibérant de l'EPCI (établissement public de coopération intercommunale) ; pour les autres procédures d'évolution, joindre les documents du PLU approuvé (PADD, zonage, règlement...)

**3.4 Quelles sont les grandes orientations d'aménagement de votre document d'urbanisme ?**

Les évolutions envisagées pour cette déclaration de projet s'inscrivent dans les objectifs du PADD du PLU actuellement opposable ne les remettent pas en cause

**3.5 Quels sont les objectifs de votre projet ? Dans quel contexte s'inscrit-il ?**

**Annexe à joindre :** délibération engageant la procédure

Modification du règlement de la zone N pour permettre la création d'une zone Ne dédiée à l'accueil d'équipements d'intérêt collectif

**3.6 Votre projet concerne-t-il la création d'une Unité touristique nouvelle (UTN) ?**

Oui	Non

**3.7 Votre projet est-il en lien avec d'autres procédures ?**

	oui	non	Le cas échéant, précisez :
Sera-t-il soumis à d'autre(s) type(s) de procédure(s) ou consultation(s) réglementaire(s) :		X	
Fera-t-il l'objet d'une enquête publique conjointe avec une (ou plusieurs) autre(s) procédure(s) ?		X	

**3.8 Quel est le contexte de votre projet ? Est-il concerné par...**

	oui	no n	Le cas échéant, précisez
Les dispositions de la <b>loi Montagne</b> ? <a href="http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/#v=map43.l=zone_mont.zone_mont.l=fr.z=-734374.6551069.1960844.1399270">http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/#v=map43.l=zone_mont.zone_mont.l=fr.z=-734374.6551069.1960844.1399270</a>		X	
Les dispositions de la <b>loi Littoral</b> concernant les grands lacs (Auvergne Rhône-Alpes) ? <a href="http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/Sélection_du_zonage_«_Loi_Littoral_»">http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/Sélection_du_zonage_«_Loi_Littoral_»</a>		X	
Un (ou plusieurs) schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux ( <b>SDAGE</b> ) ou schéma d'aménagement et de gestion des eaux ( <b>SAGE</b> ) ? <a href="http://www.gesteau.eaufrance.fr/">http://www.gesteau.eaufrance.fr/</a>	X		SDAGE Rhône Méditerranée Corse SAGE Bas Dauphiné Plaine de Valence
Autres : Appartenance de votre commune à une communauté de communes ou un pays, une agglomération, un parc naturel régional	X		Communauté d'Agglomération : Valence Romans Agglo

3.8 Quel est le contexte de votre projet ? Est-il concerné par...			
	oui	no n	Le cas échéant, précisez

**3.9 Dans le cadre d'une procédure d'évolution portant sur un secteur précis (déclaration de projet / modification / révision allégée), précisez le secteur concerné par le projet ?**  
**Annexe(s) à joindre :** Plan de situation permettant de localiser le projet au sein de la commune + plan de situation zoomé sur le secteur projet (ex : plan de zonage) + le règlement associé à cette zone

La maison concernée par le projet se situe au n°275 Montée des Genets – Quartier les Houlettes

## 4. Sensibilité environnementale du territoire concerné par la procédure et impacts potentiels du projet sur l'environnement et la santé humaine

4.1 Présentation de votre projet	
À quel type de commune appartenez-vous ? Sélectionnez dans la liste ci-contre	• Commune péri-urbaine éloignée
<b>4.1.1 Si votre projet permet la création de logements, précisez : PAS DE CRÉATION DE LOGEMENTS</b>	
Sur les 10 dernières années, quelle est la tendance démographique actuelle : augmentation de la population, stagnation, baisse du nombre d'habitants ? <a href="http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/default.asp">http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/default.asp</a>	
Combien d'habitants supplémentaires votre projet vous permettra-t-il d'accueillir ? À quelle échéance ? Quels besoins en logements cela créera-t-il ? Précisez : Combien de logements en dents creuses, combien en extension de l'enveloppe urbaine ? Combien de logements seront réhabilités ?	
Combien de logements vacants avez-vous sur votre (vos) commune(s) ? <a href="http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/default.asp">http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/default.asp</a>	
Quel taux de rétention foncière votre projet applique-t-il ? Indiquez le détail du calcul	
Quelle est la superficie des zones que vous prévoyez d'ouvrir à l'urbanisation ?	
Quelle sera la surface moyenne par logement ?	
Par quels moyens prévoyez-vous de maîtriser l'enjeu de consommation d'espace ? Vous pouvez préciser ici (ou en annexe) comment les besoins en logements se traduisent en besoin de foncier sur votre commune et quelles sont les mesures associées de maîtrise de cet enjeu que vous mettez en oeuvre	

4.1 Présentation de votre projet	
4.1.2 Si votre projet permet l'implantation d'activités économiques, industrielles ou commerciales, précisez :	
Le cas échéant, cette zone est-elle identifiée dans le SCoT ?	
Quelle est la surface des zones d'activités prévues ? S'agit-il d'implantation sur de nouvelles zones ou sur des secteurs déjà ouverts à l'urbanisation ?	
S'il existe déjà une ou des zones d'activités sur votre territoire <ul style="list-style-type: none"> <li>• quelle est leur surface actuelle (occupée et disponible) ?</li> <li>• quel est leur taux d'occupation ?</li> </ul>	
S'il existe déjà une ou des zones d'activités à l'échelle de l'intercommunalité et du SCoT <ul style="list-style-type: none"> <li>• quelle est leur surface actuelle (occupée et disponible) ?</li> <li>• quel est leur taux d'occupation ?</li> </ul>	
Votre projet permet-il l'ouverture de toute cette surface en une fois ? Si non, prévoit-il un phasage ? Indiquez lequel et comment il s'applique ?	
Complétez si nécessaire (ex : projet d'OAP jointe en annexe ...)	

4.2 Espaces agricoles, naturels ou forestiers			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement, les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, quels sont les enjeux identifiés ?
Des espaces agricoles ?		X	<i>Pas d'enjeux sur les espaces agricoles</i>
Des espaces boisés ?		X	<i>Pas d'enjeux sur les espaces boisés</i>
Dans le cadre d'une procédure d'évolution : Des zones identifiées naturelles, forestière ou agricoles protégées au titre d'un document d'urbanisme existant ?	X		<i>La zone concernée ne comprend pas de protection particulière. Le projet consiste à autoriser le changement de destination sans possibilité de construction nouvelle. Les extensions seront possibles par transformation d'emprise au sol en surface de plancher dans le volume existant.</i>
Complétez si nécessaire			

## 4.2 Espaces agricoles, naturels ou forestiers

### 4.3 Milieux naturels sensibles et biodiversité

<p>Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?</p> <p><i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?</i></p>	Oui	Non	<p>Si oui, le(s)quel(s) ?</p> <p>Et quels sont les enjeux identifiés ?</p>
<p>Une zone <u>Natura 2000 (ZPS, ZSC, SIC)</u> à proximité ?</p> <p><a href="http://carto.dataragouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82_map">http://carto.dataragouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82_map</a></p>	X		<p>La commune de Clérieux est concernée par le site Natura 2000 – FR8201675 – des Sables de l'Herbasse et des Balmes de l'Isère.</p> <p>Cette déclaration de projet n'a pas d'incidence sur le site Natura 2000.</p>
Un parc naturel national ou régional ?		X	La commune de Clérieux n'est couverte par aucun parc naturel national ou régional
Une réserve naturelle nationale ?		X	La commune de Clérieux n'est couverte par aucune réserve naturelle
Un espace naturel sensible ?		X	La commune n'est concerné par aucun espace naturel sensible
<p>Une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) type I ou II ?</p> <p><a href="http://carto.dataragouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82_map">http://carto.dataragouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82_map</a></p>	X		<p>La commune de Clérieux est concerné par la ZNIEFF de type I « les sables des bois des houlettes et de l'enfer », et une ZNIEFF de type II « Vallon des forêts et le plateau de Croix de Porte »</p> <p>Le projet n'a pas d'incidence sur ces zones.</p>
<p>Un arrêté préfectoral de protection de biotope ?</p> <p><a href="http://carto.dataragouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82_map">http://carto.dataragouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82_map</a></p>		X	Il n'y a pas d'arrêté préfectoral de biotope sur la commune de Clérieux.
<p>Une ou des zones humides ayant fait l'objet d'une délimitation (inventaire départemental, communal, convention RAMSAR ...) soit par inventaire soit par expertise pédologique ?</p>	X		<p>Le PLU opposable de la commune prend en compte l'inventaire Rhone Alpes des zones humides.</p> <p>Une seule zone est répertoriée sur notre territoire elle se situe au Nord Ouest de la commune, sur le quartier des Marais, à quelques kilomètres du secteur concerné par la déclaration de projet,</p>
<p>Un ou des cours d'eau identifiés en liste 1 ou 2 au titre de l'article L214-17 du code de l'environnement ?</p> <p><a href="https://www.eaurmc.fr/">https://www.eaurmc.fr/</a></p> <p><a href="https://agence.eau-loire-bretagne.fr/home.html">https://agence.eau-loire-bretagne.fr/home.html</a></p> <p><a href="http://www.eau-adour-garonne.fr/fr/index.html">http://www.eau-adour-garonne.fr/fr/index.html</a></p>	X		<p>La rivière l'Herbasse qui travers la commune du Nord au Sud est classée en liste 2 sous le n°L2_264.</p> <p>Le secteur de la déclaration de projet se trouve éloigné de la rivière,</p>
Complétez si nécessaire			

### 4.4 Continuités écologiques

Y a-t-il eu à l'échelle locale (communes voisines,	Oui	Non	
----------------------------------------------------	-----	-----	--

4.4 Continuités écologiques			
intercommunalités, SCoT, PNR...) ou dans un document d'urbanisme antérieur des analyses portant sur les continuités écologiques ?			Il n'y a aucun enjeu identifié de continuité écologique sur la commune.
Dans le Schéma Régional de Cohérence Ecologique, quels sont les éléments de la trame verte et bleue ? <a href="http://carto.data.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82_map">http://carto.data.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82_map</a>	Dans la trame verte et bleue du SCOT du Grand Rovaltain, le secteur de la déclaration de projet n'impacte aucun élément de cohérence écologique		
4.5 Paysage, patrimoine bâti			
<p>Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?</p> <p><i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i></p>	Oui	Non	<p>Si oui, le(s)quel(s) ?</p> <p>Et quels sont les enjeux identifiés ?</p>
Site classé ou projet de site classé ? <a href="http://carto.data.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82_map">http://carto.data.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82_map</a>		X	
Site inscrit ou projet de site inscrit ? <a href="http://carto.data.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82_map">http://carto.data.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82_map</a>		X	
Site patrimonial remarquable (y compris anciennes ZPPAUP ou AVAP ou anciens secteurs sauvegardés) ?		X	
Éléments majeurs du patrimoine ? <a href="http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/">http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/</a>		X	
Perspectives paysagères identifiées comme à préserver par un document de rang supérieur : SCoT, charte de parc, atlas de paysage... ?			<p>L'atlas régional des paysages fixe les objectifs suivants pour les politiques publiques concernant les paysages agraires tels que celui de Clérieux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- maintenir la diversité des paysages ruraux à l'échelle régionale,</li> <li>- soutenir l'activité agricole ou pastorale lorsqu'elle contribue à maintenir le caractère « ouvert » des paysages et des vues,</li> <li>- accompagner les évolutions agro-industrielles et l'intégration de la modernité, dans des conditions maintenant le niveau initial de qualité paysagère,</li> <li>- accompagner les espaces en déprise agricole en revalorisant leurs atouts patrimoniaux,</li> <li>- introduire la notion de qualité architecturale dans les constructions agricoles,</li> <li>- lutter contre la standardisation des pratiques agraires et la banalisation des terroirs, et renforcer les traits distinctifs des unités paysagères.</li> </ul>
Complétez si nécessaire			

#### 4.6 Ressource en eau

##### Captages

Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Périmètre de protection immédiat, rapproché, éloigné d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?		X	Il n'y a aucun captage d'eau destiné à l'alimentation humaine sur la commune de Clérieux
Autres captages prioritaires ?		X	La commune n'est concernée par aucun périmètre de protection de captage d'eau potable.

##### Usages : eau potable ; gestion des eaux usées et eaux pluviales

Les ressources en eau sont-elles suffisantes sur le territoire pour assurer les besoins présents et futurs ?	X		La gestion de la distribution d'eau potable est assurée par le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Veaune, en régie syndicale. L'eau de la Veaune est naturellement conforme aux normes de potabilité. Grâce à la qualité exceptionnelle de la ressource, l'eau est distribuée sans aucun traitement. L'eau de la Veaune, avec une dureté de 27 °, est moyennement dure. Avec une concentration moyenne de seulement 13 mg/l, le taux de nitrates est inférieur à celui de certaines eaux minérales. Le PLU en permettant d'accueillir une population et des activités nouvelles génère bien entendu des besoins supplémentaires en eau. La ressource n'est pas en danger dans le secteur.
Le système d'assainissement des eaux usées a-t-il une capacité suffisante pour répondre aux besoins présents et futurs du territoire ? <a href="http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/">http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/</a>	X		Le secteur de la déclaration de projet est apte à l'assainissement autonome (cf : carte aptitude des sols à l'assainissement autonome), Le réseau d'assainissement collectif se trouve à quelques dizaines de mètres, mais l'installation d'une station de relevage est obligatoire, pour permettre le raccordement. La commune de Clérieux est raccordé pour son réseau d'eaux usées à la station d'épuration de Romans sur Isère (90 000 EH),
Des démarches sont-elles entreprises pour garantir la bonne gestion des eaux pluviales sur voire territoire ?	X		Le projet n'amène aucun changement à la surface déjà étanche sur ce secteur.

Complétez si nécessaire

#### 4.7 Sols et sous-sol

Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Sites et sols pollués ou potentiellement pollués base de données BASOL ? <a href="http://basol.developpement-durable.gouv.fr/recherche.php">http://basol.developpement-durable.gouv.fr/recherche.php</a>		X	
Anciens sites industriels et activités de services base de données BASIAS ?		X	La base de données BASIAS du Ministère de l'Écologie inventorie les Anciens Sites

4.7 Sols et sous-sol			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
<a href="http://basias.brgm.fr/donnees_liste.asp?DPT=63&amp;carte=">http://basias.brgm.fr/donnees_liste.asp?DPT=63&amp;carte=</a>			Industriels et Activités de Service. Sur Clérieux, deux sites sont recensés : – L'ancienne décharge communale, au lieu-dit « les Mas », fermée en 1987, – L'ancienne fabrique Chardon (traitement et revêtement des métaux) Pour ces sites pollués ne relevant pas du cadre des installations classées, il n'existe pas de police administrative spécifique visant la gestion des risques éventuels. Le propriétaire d'un site a toutefois, sur le plan civil, une responsabilité quant aux dommages que son site pourrait causer à autrui. <b>Le site du projet n'a aucun lien et aucune incidence avec ces secteurs.</b>
Carrières et/ou projets de création ou d'extension de carrières ?		X	Clérieux s'inscrit en classe III au vu des secteurs les plus favorables au captage futur des eaux souterraines, des nappes à valeur patrimoniale. La classe 3 regroupe les « zones particulières », c'est-à-dire les espaces de grande sensibilité environnementale.
Complétez si nécessaire			

4.8 Risques et nuisances			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Risques ou aléas naturels ?	X		Le secteur de la déclaration de projet se trouve dans la zone d'aléa moyen de retrait et gonflement des argiles,
Plans de prévention des risques approuvés ou en cours d'élaboration ?	X		La commune de Clérieux est soumise à 2 risques naturels : inondation et mouvements de terrain. Le Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) a été approuvé le 1 <sup>er</sup> août 2001. <b>Le secteur de la déclaration de projet ne se trouve dans aucune des zones identifiées</b>
Nuisances ?		X	Le projet ne supporte ou n'amène aucune nuisance
Plan d'exposition au bruit, plan de gêne sonore ou arrêtés préfectoraux relatifs au bruit des infrastructures ?	X		Sur la commune de Clérieux, des arrêtés préfectoraux ont été pris en 1999 pour classer les voies bruyantes suivantes : – La RD 532, en limite sud de la commune, du PR 7.344 à PR 7.430 (arrêté 748 du 2 mars 1999) ;

4.8 Risques et nuisances		
		<p>largeur affectée par le bruit : 100 m, type de tissu ouvert ;</p> <p>– La voie ferrée « ligne TGV » (arrêté 970 du 15 mars 1999), du km 454+327 à la limite départementale ; largeur affectée par le bruit : 300 m, type de tissu ouvert.</p> <p><b>Le secteur de la déclaration de projet ne se trouve dans aucune des zones identifiées</b></p>
Complétez si nécessaire		

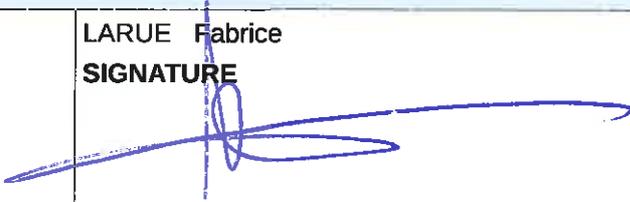
4.9 Air, énergie, climat			
<p>Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?</p> <p><i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i></p>	Oui	Non	<p>Si oui, le(s)quel(s) ?</p> <p>Et quels sont les enjeux identifiés ?</p>
Y a-t-il une desserte en transport collectif sur votre territoire	X		La commune de Clérieux par le biais de La communauté d'Agglomération VRA est adhérente de Valence Romans Déplacement, et bénéficie à ce titre de lignes de transport collectif régulière à destination de Romans, et aussi d'une desserte en TAD (Transport A la Demande)
Plan de protection de l'atmosphère (PPA) ?		X	Aucun Plan de protection de l'atmosphère ne couvre le territoire communal de Clérieux
<p>Enjeux spécifiques relevés par le schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE) ?</p> <p>Enjeux spécifiques relevés par le PCAET (ou projet de PCAET) ?</p>		X	Aucun enjeu spécifique n'est relevé par le SRCAE de Rhone Alpes, ni par le PCAET de Valence Romans Agglo
Projet éolien ou de parc photovoltaïque ?		X	Aucun projet n'est prévu ou en cours d'étude à ce jour,
Complétez si nécessaire			

## 5. Annexes (rappel)

<p><b>Les annexes sont des éléments essentiels pour permettre à l'autorité environnementale de comprendre votre projet et d'évaluer les enjeux environnementaux qu'il constitue et/ou doit prendre en compte :</b></p> <p>– pour les cas d'élaboration ou de révision générale : il est recommandé de transmettre, outre le projet de PADD, un projet de zonage permettant de visualiser les secteurs prioritaires pour l'urbanisation ;</p> <p>– pour les procédures d'évolution partielle (révision allégée, mise en compatibilité DUP/DP, modification) : il est essentiel de fournir les documents initiaux et de préciser les éléments qui doivent évoluer (ex : plan de zonage avant/après ; règlement avant/après, OAP avant/après)</p>		
Coordonnées de la personne à contacter	Annexe 1 ci-jointe	<input type="checkbox"/>
Élaboration ou révision « générale » de PLU ou PLUi	Projet de PADD débattu par le Conseil municipal ou l'organe délibérant de l'EPCI	<input type="checkbox"/>
	Si le territoire est actuellement couvert par un document d'urbanisme, le règlement graphique (plan de zonage) de ce document en vigueur	<input type="checkbox"/>

	Une version du projet de règlement graphique en cours d'élaboration	<input type="checkbox"/>
Pour les révisions de PLU avec examen conjoint et les déclarations de projet modifiant un PLU	Le projet de dossier envisagé pour la réunion d'examen conjoint	<input type="checkbox"/>
Pour tous	Délibération prescrivant la procédure	<input type="checkbox"/>
Pour les procédures d'évolution	Projet de plan de zonage AVANT/APRÈS Projet de règlement AVANT/APRÈS Autres éléments cartographiques superposant zonages et enjeux (Natura 2000, risques, ...)	<input type="checkbox"/>
Pour tous	Cartographie du PADD Autres (OAP, ...)	<input type="checkbox"/>

## 6. Signature du demandeur (personne publique responsable)

<p>Date : 4 Avril 2018 Lieu : CLERIEUX</p>	<p>LARUE Fabrice SIGNATURE</p> 
------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## ANNEXE 1

## Contacts

<b>Identification de la personne ressource, en charge du suivi du dossier</b> <b>Vous indiquerez ici les coordonnées d'une personne ressource que nous pourrions joindre en cas de questions sur votre dossier. Ces coordonnées ne sont pas diffusées sur notre site internet.</b>	
Contact au service technique ou du bureau d'étude par exemple	Mme Gaelle BERNARD DGS de la commune de Clérieux Mairie – 110 impasse de l'industrie 26260 CLERIEUX 04.75.71.54.56 direction@mairie-clerieux.fr
Coordonnées nécessaires pour vous joindre : adresse, téléphone, courriel	Mme Fabrice LARUE Maire de la commune de Clérieux Mairie – 110 impasse de l'industrie 26260 CLERIEUX 04.75.71.54.56 – 06.08.18.16.75 maire@mairie-clerieux.fr